

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE



Rhône

**DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2021**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 12

Votants : 15

Convocation du 9 décembre 2021.

L'an deux mil vingt et un, le 15 décembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mesdames Caroline BENOIT-GONIN, Véronique BOUCHARD, Nathalie DENIS, Elvine LEON, Frédérique MOLIGNEAU, Isabelle MORESI et Chani PETIT.

Messieurs Diogène BATALLA, Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON et Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés : Evelyne GIRARDON (Pouvoir donné à Frédérique MOULIGNEAU), Stanislas BOUCHET (Pouvoir donné à Véronique BOUCHARD), Vincent LABOURIER (Pouvoir donné à Chani PETIT), Florence RIUS.

Absent : Thomas ALESSI, Sylvie DESBOURDELLE, Olivier CHAMBE

2021-66/ Délibération relative aux tarifs municipaux

Rapporteur : Mme Elvine LEON

Suite à l'avis de la commission finances du 2 décembre 2021, madame LEON propose au conseil municipal de voter le montant des tarifs municipaux valable à compter du 1er janvier 2022.

VU le Code Général des Collectivités,

Considérant les tarifs établis au 1er janvier 2021 par délibération n°2020-71 du 4 décembre 2020 et les modifications proposées,

Décision : Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

➤ de fixer les tarifs municipaux à compter du 1er janvier 2022 tels que proposés dans le document en annexe.

La grille des tarifs est annexée à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The signature is stylized and appears to read 'Diogène BATAILLIA'. The stamp is partially obscured by the signature and the text below it.

Diogène BATAILLIA